

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EPINAL - 8801 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 19/10/2026 - 7437 - 2019 B 00448 - 851 931 030 - AB PRO

AB PRO
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : 300 A Chaumont 88100 TAINTRUX
RCS EPINAL 851 931 030

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 21 SEPTEMBRE 2026**

DECISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 1 894 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 894 €

Auquel s'ajoute le compte « autres réserves » d'un montant de 30 876 euros
Pour former une somme distribuable de 32 770 euros

Distribution de dividendes 12 000 euros

Le solde, soit 20 770 euros, est affecté en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 20 770 euros.

Le dividende par action est de 120 euros. Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2026 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 12 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- exercice clos le 31 mars 2023 : 15 000 euros soit 150 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000 euros
- exercice clos le 31 mars 2024 : 18 000 euros soit 180 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 18 000 euros
- exercice clos le 31 mars 2025 : 10 000 euros soit 100 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000 euros

Pour extrait certifié conforme
Le Président
Aurélien BARTHELEMY



AB PRO
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : 300 A Chaumont 88100 TAINTRUX
RCS EPINAL 851 931 030

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 21 SEPTEMBRE 2026**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 1 894 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 894 €

Auquel s'ajoute le compte « autres réserves » d'un montant de 30 876 euros
Pour former une somme distribuable de 32 770 euros

Distribution de dividendes 12 000 euros

Le solde, soit 20 770 euros, est affecté en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 20 770 euros.

Le dividende par action est de 120 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2026 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 12 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- exercice clos le 31 mars 2023 : 15 000 euros soit 150 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000 euros
- exercice clos le 31 mars 2024 : 18 000 euros soit 180 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 18 000 euros
- exercice clos le 31 mars 2025 : 10 000 euros soit 100 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000 euros

Le Président
Aurélien BARTHELEMY



Bilan synthétique

ACTIF		Exercice clos le 31/03/2026 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2025 (12 mois)	
		Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)		1 221	1 221		
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains		7 500		7 500	
Constructions		142 500	1 128	141 372	
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immob. corpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participation		52 259		52 259	52 259
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)		202 259	1 128	201 130	52 259
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres					
Charges constatées d'avance					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
. Actions propres					
. Autres titres					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités		33 588		33 588	5 671
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)		33 588		33 588	5 671


